



Bulletin Municipal n° 27

Décembre 2014

MAIRIE DE MOULEYDIER
Rue du Docteur Daude Lagrave
24520

Tél. 05.53.22.22.00

Fax 05.53.22.22.05

Email : mairie.mouleydier@orange.fr

L'Éditorial du Maire

Sommaire :

- Editorial du maire
- Bien vivre à MOULEYDIER
- TUILIERES
- Administration
- Informations
- Tarifs location hiver
- Bibliothèque
- Conseil municipal
- Paniers de Noël, Vœux
- Remerciements
- Bienvenus, Jeunes
- Centenaire, Marché
- Travaux, ALSSAD
- Démarchage à domicile
- Monoxyde de carbone
- Incivilités
- Assistantes maternelles
- Vie associative
- Amicale laïque
- Fleurissement, Ecole
- Travaux EDF, urbanisme
- Futures manifestations
- Etat Civil, SIAS
- Fête du lavoir
- Don du sang

Comité de rédaction :

Jean-Michel BOURNAZEL

Pascal COFFIN

Michel DELFIEUX

Roseline HELLE

Bernard PETIT

Monique PEYRICAL

Amélie SENGPHADITCHANH-

Responsable de publication :

Jean-Michel BOURNAZEL

A l'image du développement des techniques de communication, la vie du monde s'accélère. Le climat, les modes de vie et les relations entre les hommes évoluent très vite.

A MOULEYDIER aussi les changements sont évidents, notre cadre de vie est maintenant davantage intégré dans une agglomération bergeracoise en pleine mutation.

L'Est bergeracois, d'abord dynamisé par notre petit CCTVB (Communauté des trois vallées du BERGERACOIS,) a pris un nouvel essor avec l'extension d'une zone commerciale très importante pour notre territoire.

A MOULEYDIER, l'aménagement des places, les travaux centre bourg, le lotissement, le traitement des eaux usées, le port et la traversée de TUILIERES ne laissent pas insensibles.

Aujourd'hui, cette évolution rapide va sans aucun doute subir un grand coup de frein. La crise oblige.

Pourtant la CAB a décidé la construction d'un parc aqua-ludique moderne du côté de chez nous. Une vélo route voie verte va longer la Dordogne. L'avion, le train, la route sont l'objet de toutes les attentions.

A MOULEYDIER, on pense aussi à l'avenir avec une nouvelle orientation à faire du neuf fonctionnel à la place d'un patrimoine qu'on ne peut plus ni entretenir ni rénover.

Cependant avec les restrictions budgétaires de tous côtés, avec les nouvelles règles d'urbanisme et d'accessibilité, avec les difficultés des ménages, il va falloir être très attentifs aux finances et apprendre à vivre autrement.

Nous devons nous adapter à une vie plus compliquée, plus difficile mais nous en sommes capables.

En cette période de vœux, souhaitons- nous de la volonté, du courage et surtout un bon moral pour affronter les difficultés de la vie.

Le Maire

Jean-Michel BOURNAZEL



Mireille D

Bien vivre à MOULEYDIER-TUILIERES

Nous avons beaucoup d'atouts pour bien vivre à MOULEYDIER-TUILIERES :

Un très bel emplacement entre la Dordogne qui coule dans une gorge assez profonde pour éviter les désagréments d'une inondation et une forêt magnifique qui nous laisse des possibilités de ballades à pied, à VTT, de chasser et de trouver des châtaignes, des champignons...

Un vivier complet de commerçants, artisans et professionnels de santé à notre disposition

Un centre village magnifique avec sa halle, son ruisseau, ses pierres...

Un patrimoine éclusier unique à TUILIERES

Un golf international

Un endettement de la commune très raisonnable de 327€ /habitant contre 601€ /habitant pour les communes françaises similaires (source finances.gouv 2013)

Des animations régulières organisées par les associations et la Mairie. Une relance du Comité des fêtes est en cours et nous remercions d'avance toutes les personnes qui s'investiront pour l'animation de notre belle commune.

Tous les âges sont représentés à MOULEYDIER (source INSEE 2012): 31% moins de 29ans, 38% de 30 à 59ans, 19% de 60 à 74 ans, 12% >75 ans soit 49% de moins de 45 ans et 51% au-delà.

Notre patrimoine communal est important:

- Un réseau d'assainissement et une station d'épuration neuve aux normes exigées par l'Etat partagés entre ST CAPRAISE, ST SAUVEUR et MOULEYDIER. Une expertise demandée par certains riverains est en cours. Nous vous tiendrons au courant des avancées de celle-ci.
- Un ensemble de bâtiments divers : mairie, Poste, maison des aînés, chapelle Daude Lagrave, ateliers municipaux, église et cimetière, plaine des jeux avec salle des fêtes, club house, terrains de sport et loisirs, jeux pour les enfants petits et grands, écoles, pigeonnier, halle, local technique, centre d'hébergement...

Ces bâtiments ne sont pas en bon état pour la plupart et ne seront plus aux normes exigées d'accessibilité. Un audit du Conseil Général nous a chiffré cette mise aux normes de l'ensemble de notre patrimoine (accessibilité handicapés) à 180 000€.

D'autre part, ce patrimoine ancien a un coût élevé d'entretien pour notre commune. Nous devons aussi anticiper la diminution de l'enveloppe de l'état qui va nous conduire à des économies.

Plusieurs associations se servent très régulièrement d'une partie de ce patrimoine qui ne sera plus aux normes.

Nous avons donc pris la décision, pour une bonne gestion du futur budget de la commune sans l'obligation d'augmenter les impôts, de nous séparer de certains bâtiments non occupés afin d'en mettre d'autres aux normes et utilisables par tous.

Les anciens ateliers municipaux et l'école de Tuilières ont donc été mis en vente. Cette trésorerie va nous permettre de bénéficier de subventions importantes (40% du montant HT du montant des travaux) pour créer un espace associatif en remettant aux normes les petites salles existantes de la Gravière et en optimisant l'équipement de la salle des fêtes : chauffe plats, bac à vaisselle et WC handicapés. L'excédent nous servira à l'entretien et la mise aux normes des autres bâtiments conservés. C'est un réinvestissement pour l'avenir.



Administration

Prévoyez un délai assez long (1 mois) pour obtenir certains documents administratifs comme carte d'identité, passeport, documents d'urbanisme...

Depuis le 01 janvier 2014, les cartes d'identité nationales plastifiées délivrées après le 02.01.2004 sont valables 15 ans pour les personnes de **plus de 18 ans**.

Attention: En cas de sortie du territoire, il faut vérifier que le pays d'accueil accepte cette validité de 15 ans.

Informations municipales

En mairie aux heures d'ouverture

Par affichage à Mouleydier et à Tuilières

Par internet : <http://www.mouleydier.sitew.fr/>

Par le bulletin municipal édité 2 fois par an

Tarifs location hiver

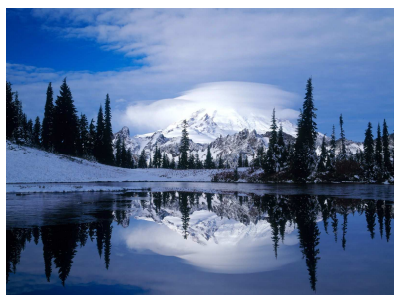
Salle du centre d'hébergement : 50 € + 20€ (Chauffage)

Salle des fêtes : 70 € +30€ (Ch)

Tables : 4 € - Banc : 2 €

Chaises : 1 €

Possibilités de faire enlever les encombrants ou les déchets verts : 15 €



Bibliothèque

Celle-ci se trouve dans le parc de la mairie et est ouverte les lundis de 15h à 18h et les jeudis de 9h à 12h

Mesdames LAPORTE et GOUYOU hôtesses bénévoles, auront plaisir à vous accueillir et à vous conseiller.

La gestion est faite par la CAB
Tarif : 7€ pour l'année.

Conseil municipal

Claudine DREUX STUDD et Carmen GILBERT ont donné leur démission pour raisons personnelles.

Merci à elles pour leur participation.

Roseline HELLE a été élue 2^{ème} adjointe et siègera au Conseil Communautaire de l'Agglomération.

L'assemblée communale siègera donc maintenant avec 13 élus

Paniers de Noël

Les élus de la commune auront le plaisir, comme chaque année, de venir remettre aux personnes seules de plus de 70 ans et aux personnes en couple de plus de 80 ans, un cadeau de Noël par foyer.

Pour bénéficier de ce panier de Noël il faut être inscrit sur les listes électorales.



Vœux

Le maire et son conseil municipal vous présenteront leurs vœux le samedi 17 janvier à 19 h salle des fêtes de la Gravière.

A cette occasion, nous serons heureux de pouvoir échanger avec vous autour d'un vin d'honneur et d'un buffet.

Des élus du Conseil Général, de la CAB, des communes voisines ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires honoreront de leur présence cette soirée conviviale.

Remerciements

-A Monsieur FONTENEL de CREYSSE qui nous a offert des tableaux de MOULEYDIER pendant la guerre.

Ces tableaux peints par son père constitueront un souvenir de plus de ces années marquantes pour notre commune.

-A tous ceux, qui cet été, ont arrosé des fleurs près de chez eux. A tous ceux qui ont pris soin du mobilier urbain avec même parfois un peu de peinture ou de vernis

- Aux Montleydériens qui proposent de belles devantures ou même des façades et des trottoirs bien entretenus

La Poste

Fermeture le lundi matin depuis le 1er novembre dans le cadre d'une réorganisation du personnel

2014

Bienvenus

A M BAUDIN nouveau boulangier et à M CRESPIY, prothésiste dentaire dans le bourg de MOULEYDIER.

A Mme **Stéphanie DUPIRE**, massages thaï, qui vient de s'installer chemin des Foucauds 0603794472

A **M.ME HARD** qui ont repris le SPAR en remplacement de **M.ME PHILIPPE** auxquels nous souhaitons une agréable retraite.

Jeunes

Pour la troisième année consécutive, notre commune a offert aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, la possibilité d'effectuer une semaine de 20 heures de travail au sein des services municipaux et de se constituer un petit pécule pour les vacances. Quatre filles et deux garçons ont profité de cette opportunité.

Comme lors des années précédentes, nous avons rencontré des jeunes ponctuels, motivés et sérieux qui ont apporté leur contribution aux divers travaux de la commune. Nous tenons ici à les remercier et nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans leur future carrière.



Centenaire

Une délégation du conseil municipal s'est rendue au mois d'août à l'EHPAD d'ISSIGEAC pour fêter les 100 ans de **M ETIENNE LALOT**.

Toujours bon pied, bon œil mais un « peu » sourd, notre ancien administré a beaucoup apprécié les bonbons que nous lui avons offerts. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine



Marché

Nous avons la chance de compter parmi les villages qui ont encore un marché.

Tous les jeudis matins, les producteurs locaux vous donnent rendez-vous sur la place du village. Vous y trouverez un accueil chaleureux, des produits frais et le plaisir de se retrouver ensemble entre vendeurs et habitants du village.

Un très bon moment de convivialité à partager.



Travaux communaux

Consolidation, sécurisation des murets des terrasses surplombant la place de la halle et couverture de la deuxième cabane. Travaux d'entretien à l'école, remplacement d'une partie de la clôture de la cour de récréation.

Fauchages et tontes très nombreux suite à une météo favorable.

Tonte des terrains de football et entretien de l'espace jeux.

Nettoyage par une entreprise des talus de l'école et élagage des arbres.

Fauchage des parois du port de TUILIERES.

Réfection des peintures du hall d'entrée et des WC de l'école.

Peinture du mobilier urbain place de la halle.

Nettoyage à haute pression de la place de la halle.

Entretien des réseaux.

Pose de panneaux d'information pour le marché.

Création de places handicapés à l'église, à l'école et à la salle des fêtes.

Par les services de la communauté urbaine de Bergerac
Fauchages.

Curage des fossés.

Goudronnage rue des écoles et parking de l'école.

Trottoirs route de CLERANS.

A noter: le fauchage est assuré sur les routes départementales par le **Conseil Général**, sur les routes communales à l'extérieur du village par la **CAB**, à l'intérieur du village par le **personnel communal**.



ALSSAD

L'ALSSAD (Association locale pour services et soutien à domicile)_vous offre un service de proximité assuré par du personnel qualifié (auxiliaires de vie, employées polyvalentes). Ses services interviennent pour :

-Assistance dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide au coucher, au lever, aide à la toilette, habillage, préparation des repas ...

- Pour les personnes hospitalisées : aide au retour au domicile.

- pour les personnes âgées : aide au maintien au domicile.

- pour les familles : garde d'enfants de moins de 3 ans.

- pour tous : pour l'entretien de la maison, travaux ménagers, accompagnement dans les démarches administratives ou de la vie quotidienne.

Des services pour lesquels vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts.

L'association propose deux modes d'intervention, soit prestataire (l'intervenant est rémunéré par l'ALSSAD), soit mandataire (l'intervenant est payé et employé par le particulier)

ALSSAD- 16 rue CLAVEILLE
24520 MOULEYDIER
0553225438 du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 14h à 17 h

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS !



Attention au démarchage à domicile et téléphonique

Il peut arriver que des démarcheurs peu scrupuleux ou des personnes malveillantes se présentent à votre domicile ou vous contactent par téléphone et se recommandent de la mairie pour proposer leurs services (étude de l'état des charpentes, étude énergétique, ramonage, taille d'arbres, télévision par câble, vente de calendriers,)

Que ce soit la commune, le département ou la région, aucun de ces organismes institutionnels ne missionnent d'entreprises pour venir vous démarcher à domicile.

Jamais la commune ne mandate de telles pratiques.

Si d'extraordinaire une action impliquant une entreprise privée devait être menée, un courrier à entête de la mairie vous serait envoyé auparavant et la personne se présenterait munie d'une autorisation officielle avec entête de la mairie et signature originale du Maire. Dans un tel cas, vous seriez informé individuellement.

En cas de doute, ne signez jamais de devis ou de crédit à la consommation, ni de bons de commande et n'hésitez pas à contacter la mairie ou même la Gendarmerie (tél : 17) si de tels agissements se produisaient.

Un dernier conseil :

Il ne faut jamais s'engager sur le moment. Pour se prémunir, il faut toujours dire que l'on va réfléchir, demander conseil à ses enfants ou à un ami. Un vendeur qui s'incruste signifie **DANGER.**

Nous vous recommandons donc d'être particulièrement vigilants de n'effectuer aucune commande ni aucun règlement sans en avoir vérifié l'authenticité auprès des services compétents



Monoxyde de carbone

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Avant l'hiver faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement tout particulièrement pendant la période de chauffage, le monoxyde de carbone est très difficile à détecter, car inodore, invisible et non irritant.

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :

- Aérez immédiatement les locaux
- Arrêtez si possible vos appareils de combustion
- Evacuez au plus vite le bâtiment
- Appelez les secours :112 (numéro européen)- 18-15
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sa-peurs Pompiers.

Incivilités

Au printemps, nous avons souhaité embellir la commune avec de nouvelles plantes et fleurs, nous avons été victimes de deux vols successifs: **décourageant non ?**

Nous avons nettoyé la place de la halle avec un nettoyeur haute pression, cette place a été taguée quelques jours après: **décourageant non ?**

Cet automne, nous avons planté des pensées, certaines ont disparu immédiatement: **décourageant non ?**

Pas une semaine sans une plainte à la mairie pour des incivilités concernant des biens ou des personnes souvent âgées: **décourageant non ?**

Pas une semaine, sans une médiation demandée à vos élus dans un conflit de voisinage: **décourageant non ?**

Cela représente beaucoup de temps et d'énergie perdus par vos élus au détriment des projets d'avenir pour notre commune

Le monde change, la population de notre commune change, les mentalités changent et malgré une nostalgie légitime, notre commune ne se gère plus comme il y a quelques années.

Mais n'attendez pas de nous un quelconque découragement, vous ne nous avez pas élus pour cela.

De la combativité, oui, une certaine adaptation, aussi.



Nous défendrons nos valeurs, les valeurs partagées par l'immense majorité de nos administrés, le respect d'autrui, le respect des biens, le désir de bien vivre ensemble à MOULEYDIER-TUILIERES et l'amour de notre village.

Ce sont des valeurs essentielles sur lesquelles nous nous retrouverons toujours, qui serviront de base à tout dialogue, ce sont NOS valeurs.

Assistants maternelles

Plusieurs assistantes maternelles sont implantées sur la commune de MOULEYDIER

Ces professionnelles de la petite enfance se feront un plaisir d'accueillir vos petits bouts en contribuant au bien être, à la sécurité et à l'éducation nécessaires au bon développement de vos enfants.

Elles sont sous la responsabilité du Conseil Général qui leur délivre un agrément officiel et pour certaines d'entre elles, participent aux activités du Relais Assistants Maternelles.

M m e B A S T A R D O Sarah :0553272605

M m e C H A R R I E R E Françoise : 0553241876

Mme FAUCHIER Chantal : 0553740935

Mme SENGPHADITCHANH Amélie : 0553619644

Vie associative

Monsieur **André BOS** succède à Monsieur **Michel LASSERRE** à la présidence des anciens combattants de MOULEYDIER. Le bureau se trouve à la mairie.

Amicale laïque

Les activités de l'équipe dynamique de parents d'élèves présidée par Mme **Aurélien TOURNIER** ont repris. Les animations passées et à venir de cette association pour cette nouvelle année scolaire 2014/2015 sont nombreuses:

- ✦ Opération vente de chocolats début novembre
 - ✦ Théâtre le 29 novembre
 - ✦ Bourse aux jouets le 7 décembre
 - ✦ Spectacle de Noël le 21 décembre
 - ✦ Carnaval et soirée le 7 mars
 - ✦ Quine le 20 mars
 - ✦ Chasse aux œufs le 6 avril
- Fêtes des écoles le 26 juin.

Il faut préciser que ces manifestations ont lieu grâce à l'aide de parents bénévoles. Les fonds récoltés permettent de financer des activités périscolaires pour les deux écoles du RPI MOULEYDIER/ST GERMAIN et MONS à savoir des sorties scolaires, achats de jeux, matériel informatique, cadeaux de Noël, classes transplantées et bien d'autres...Chaque enfant de l'école en profite!

Fleurissement

Des travaux d'embellissement ont été effectués avec la plantation de pensées dans les jardinières et à l'école.

De plus, nous avons renouvelé les plantations au monument aux morts en remplacement de celles qui avaient été dérobées.



ECOLE 2014/2015

Les effectifs de l'école de MOULEYDIER sont un peu en baisse (85 élèves à ce jour) mais la mobilité de la population permet de rester optimiste sur l'arrivée éventuelle de quelques nouveaux élèves à la prochaine rentrée scolaire 2015/2016.

L'équipe enseignante

Mme LOUBEAU Corinne assure la direction de l'école et enseigne dans la classe de maternelle qui regroupe des MS et GS; Mme CAULET Virginie la remplace le jeudi, son jour de décharge pour se consacrer aux tâches administratives.

Mr NECZYFOR Marian s'occupe de la classe des PS et MS.

Mme GUITOU-MOURGUES Nathalie remplace Mme TRUXLER Jennifer (en congé maternité) pour assurer la classe des GS-CP.

Mme LEON Françoise est l'enseignante des CP-CE1 et l'adjointe de la directrice.

Temps des Activités Péri-scolaires (TAP)

La nouvelle organisation du temps scolaire permet aux enfants des activités péri-scolaires gratuites et non obligatoires. Le créneau horaire choisi est de 15h45 à 16h30 les lundi, mardi jeudi et vendredi. Ce sont les parents qui décident de la présence ou non de leur enfant après 15h45.

Le personnel municipal assure ces ateliers :

✦ Mme ECLANCHER Dominique : atelier fabrication de divers bracelets et chant

✦ Mme VIDAL Isabelle : atelier danse

✦ Madame POPOTTE Sonia (contrat aidé) : atelier travaux manuels

Madame LINDMANN Pauline (contrat aidé) : atelier activités sportives

Deux autres intervenantes viennent compléter l'équipe pour animer :

✦ Mme RODRIGUEZ Laure : un atelier bibliothèque

Mme MONTBAZET Dounyo : un atelier cirque

Les ateliers sont organisés en groupes et chaque groupe passe d'un atelier à l'autre de semaine en semaine. Les enfants apprécient et sont nombreux à être présents aux activités.

Prévisions effectifs rentrée septembre 2015

L'année scolaire vient à peine de commencer et pourtant, il faut déjà se tourner vers la rentrée de septembre 2015.

Afin d'avoir une vision plus réaliste des enfants scolarisables sur notre commune et pour nous permettre de prévoir des investissements pour l'école, il est demandé à tous les parents d'enfants nés en 2012 et en 2013 de se faire connaître auprès de la mairie soit par téléphone (0553222200) ou par mail (mairie.mouleydier@orange.fr) Merci de nous contacter si vous êtes nouveau ou si vous avez connaissance de l'emménagement prochain sur notre commune de personnes avec enfants.



Travaux EDF

Des travaux financés par ERDF vont être entrepris à partir du mois de décembre jusqu'au mois de mars 2015 de la rue Albert CLAVEILLE à l'avenue de la gare par la société INEO pour supprimer 300 mètres de réseau aérien vétuste et les remplacer par des réseaux souterrains et des réseaux de façade.

Urbanisme

Depuis quelques mois c'est le plan local d'urbanisme (PLU) qui règlemente l'urbanisation de notre commune.

Depuis le 2 décembre le SCOT (schéma de cohésion territoriale) s'ajoute à une législation qui ne cesse d'évoluer.

Aujourd'hui, pratiquement tout est soumis à une déclaration ou à une demande.

Beaucoup de vos réalisations sont faites sans consultation et vous risquez de très graves désagréments pouvant aller jusqu'à la démolition.

Un conseil, un renseignement en mairie valent mieux qu'une mise en demeure ou une forte amende.

Comité des fêtes

Le **vendredi 16 Janvier à 19h** aura lieu à la salle des associations de la mairie, une réunion pour la création d'un comité des fêtes .

Merci à toutes les personnes intéressées, de se joindre à nous .



Etat Civil**Naissances**

Le 29 mai: Mathis, Pierre BURGER

Le 31 mai: Mayleen, Milla DELEBARRE

Le 19 juin: Lyssandro, Gérard, Michel EMERY

Le 11 juillet: Kylian, Florian, Christian DOUGNAC COURTILLOUX

Le 13 août: Sophie FAHY

Le 09 octobre: Nolan, Alain GUERINEAU FRESNO

Le 03 novembre: Paolo MOURET

Le 21 novembre: Hugo, Rafaël SINGES

Mariages

Le 05 juillet: Frédéric BANIZETTE et Nathalie, Martine DAVID

Le 20 Août: Gregory, Jacques, Salvador SEGURA et Pauline MERIGOT

Décès

Le 13 août: Marie LAGARDE veuve CHORT

Le 28 août: Michel, Georges Paul QUIBEUF

Le 16 septembre: Georges ZOCCOLA

Le 29 septembre: Jacqueline, Georges DEVOUCOUX veuve QUIBEUF

Le 27 octobre: Robert ARBAUDIE

SIAS

Au service des habitants de notre canton, et notamment des plus fragiles, il a pour vocation de les accueillir, de les conseiller, de les aider dans leurs démarches. Il intervient particulièrement auprès des personnes en difficulté ou en grande précarité, des personnes âgées, handicapées et/ou malades.

Il joue aussi un rôle important de coordination avec l'ensemble des acteurs sociaux institutionnels ou associatifs.

Le SIAS propose aussi un service de portage de repas à domicile. Vous pouvez choisir vos jours et arrêter et reprendre quand vous le souhaitez. Plusieurs personnes de notre commune profitent de ce service et elles en sont satisfaites.

Pour vos demandes d'aides vous pouvez aussi vous adresser à la mairie aux personnes titulaires Mme Roseline HELLE et Mme Monique PEYRICAL ou aux suppléants Mme Solange MISSEGUE et M Jean-Michel BOURNAZEL.

Si, à cause des difficultés de la vie auxquelles nous sommes tous confrontés, vous avez besoin d'une aide ponctuelle, venez nous rencontrer, nous sommes aussi là pour vous, nous monterons un dossier ensemble afin d'essayer de vous aider du mieux possible.

Le SIAS récupère des vêtements propres et en bon état, des draps, linge de lit, couvertures ...afin de dépanner les personnes qui en ont besoin.

**Animations fête du lavoir**

Le 11 juillet se tenait la traditionnelle fête du village. 150 personnes étaient au rendez-vous, l'apéritif et le repas furent accompagnés par la chanteuse Valérie Bella. La soirée dansante animée par CD Muzic a mobilisé petits et grands et s'est terminée par l'embrassement des terrasses. Il faut remercier l'amicale laïque et VT Rans Passion Compétition pour leur participation à la réussite de cette soirée.

Le samedi 18 octobre un spectacle de danse contemporaine s'est produit sur la scène de notre village. Deux danseuses de la compagnie de « de l'entre deux » ont proposé un spectacle réservé habituellement à de plus grandes scènes. Le temps clément a facilité la réalisation de cette manifestation en plein air. Ce spectacle a été organisé par la CAB, l'agence culturelle Dordogne/Périgord et la mairie de MOULEYDIER.

Don du sang collecte 1er semestre 2015

EFS-BERGERAC
Tel : 0676688531

Lundi 2, Mardi 3
et Mercredi 4 février

Lundi 30 et Mardi 31 mars

Mercredi 1 avril

Lundi 1, Mardi 2 et Mercredi 3
juin